



Fondation Desjardins

États financiers
au 31 décembre 2023

ÉTATS FINANCIERS

TABLE DES MATIÈRES

Rapport

Rapport de l'auditeur indépendant	3
-----------------------------------	---

États financiers

Bilan	6
État des résultats	7
État de l'évolution de l'actif net	8
État des flux de trésorerie	9

Notes complémentaires aux états financiers

Note 1 – Mode de présentation	10
Note 2 – Principales méthodes comptables	10
Note 3 – Placements	13
Note 4 – Apports reportés	13
Note 5 – Produits	14
Note 6 – Actif net du Fonds affecté – Grands donateurs	15
Note 7 – Opérations conclues avec des parties apparentées	16
Note 8 – Gestion des risques découlant des instruments financiers	17
Note 9 – Legs testamentaire	18



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la Fondation Desjardins

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Desjardins (la Fondation) au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation, qui comprennent :

- le bilan au 31 décembre 2023;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- les notes complémentaires, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502, Téléc. courriel : ca_montreal_main_fax@pwc.com



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 19 avril 2024

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A134532

Bilan

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	Fonds de revenus	Fonds de capital	Fonds affecté – Grands donateurs	Élimination	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
ACTIF							
Actif à court terme							
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 253 \$	— \$	5 382 \$	— \$	6 635 \$	8 290 \$
Débiteurs		177	—	—	—	177	466
Solde interfonds		17 462	—	—	(17 462)	—	—
		18 892	—	5 382	(17 462)	6 812	8 756
Placements	3	—	51 324	31 580	—	82 904	67 590
		18 892 \$	51 324 \$	36 962 \$	(17 462) \$	89 716 \$	76 346 \$
PASSIF							
Passif à court terme							
Créditeurs		1 718 \$	— \$	146 \$	— \$	1 864 \$	205 \$
Apports reportés	4	248	—	—	—	248	223
Solde interfonds		—	17 440	22	(17 462)	—	—
		1 966	17 440	168	(17 462)	2 112	428
Actif net							
Dotation	6	—	33 884	—	—	33 884	51 800
Grevé d'affectations d'origine externe	6	—	—	36 794	—	36 794	12 037
Non affecté		16 926	—	—	—	16 926	12 081
		16 926	33 884	36 794	—	87 604	75 918
		18 892 \$	51 324 \$	36 962 \$	(17 462) \$	89 716 \$	76 346 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration,

Guy Cormier,
Président du conseil

Dominique Jodoin,
Vice-président du conseil

État des résultats

Pour les exercices terminés le 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)		Fonds de revenus		Fonds de capital		Fonds affecté – Grands donateurs		Total	
	Note	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
PRODUITS									
Revenus (pertes) de placement	5	4 294 \$	(5 482) \$	— \$	— \$	2 832 \$	(992) \$	7 126 \$	(6 474) \$
Dons	5	7 019	6 577	—	—	6 655	9 742	13 674	16 319
		11 313	1 095	—	—	9 487	8 750	20 800	9 845
CHARGES									
Bourses, prix et dons		6 452	5 682	—	—	2 034	2 579	8 486	8 261
Autres charges		16	13	—	—	612	181	628	194
		6 468	5 695	—	—	2 646	2 760	9 114	8 455
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES									
		4 845 \$	(4 600) \$	— \$	— \$	6 841 \$	5 990 \$	11 686 \$	1 390 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de l'actif net

Pour les exercices terminés le 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)	Fonds de revenus		Fonds de capital		Fonds affecté – Grands donateurs		Total	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	12 081 \$	16 681 \$	33 884 \$	33 884 \$	29 953 \$	23 963 \$	75 918 \$	74 528 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	4 845	(4 600)	—	—	6 841	5 990	11 686	1 390
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	16 926 \$	12 081 \$	33 884 \$	33 884 \$	36 794 \$	29 953 \$	87 604 \$	75 918 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés le 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)	2023	2022
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	11 686 \$	1 390 \$
Ajustements pour :		
Dons qui correspondent à des dotations reçues en trésorerie	(665)	(2 887)
Dons reçus en fonds ou en actions	(3 228)	(3 282)
Variation de la valeur de rachat des polices d'assurance vie	(226)	(422)
Pertes sur disposition d'obligations	—	4
Revenus de distributions réinvesties et autres éléments sans effet sur la trésorerie	(351)	781
Variation de la juste valeur des placements évalués à la juste valeur	(3 810)	8 757
	3 406	4 317
Variations des actifs et des passifs d'exploitation		
Débiteurs	289	(323)
Créditeurs	1 659	(108)
Apports reportés	25	(5)
	1 973	(436)
	5 379	3 881
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dotations reçues	665	2 887
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Ventes ou échéances d'obligations	—	149
Achats de placements évalués à la juste valeur	(15 505)	(20 924)
Ventes de placements évalués à la juste valeur	7 806	15 808
	(7 699)	(4 943)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 655)	1 825
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	8 290	6 465
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	6 635 \$	8 290 \$
Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Trésorerie	6 618	8 110
Bons du trésor	—	173
Certificats de dépôts	17	7
	6 635 \$	8 290 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Au cours de l'exercice, la Fondation a reçu des dons en fonds communs de placement et en actions totalisant 3 228 k\$ (3 282 k\$ en 2022), lesquels sont constitués de 459 k\$ (1 285 k\$ en 2022) de dotations et de 2 769 k\$ (1 997 k\$ en 2022) d'apports affectés. Ces opérations sont sans effet sur la trésorerie.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE 1 – MODE DE PRÉSENTATION

Statut et nature des activités

La Fondation Desjardins (la Fondation), constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies (Québec)*, est un organisme sans but lucratif dont l'objectif est de soutenir la réussite éducative par l'octroi de bourses d'études, de prix et de dons à des organismes de bienfaisance enregistrés (donataires reconnus) et d'accompagner des membres et clients Desjardins dans la réalisation de leurs objectifs philanthropiques. La Fondation est inscrite auprès de l'Agence du revenu du Canada comme organisme de bienfaisance enregistré et elle n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

Référentiel comptable

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA Canada - Comptabilité* (le Manuel).

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle des états financiers de l'exercice courant. Notamment, des produits de 1,5 M\$ pour l'exercice 2022 qui avaient été classés dans le Fonds de capital alors qu'ils ne sont pas accompagnés d'une affectation externe imposant à la Fondation de maintenir en permanence les ressources attribuées, ont été reclassés dans le Fonds de revenus. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les résultats, ni sur le total de l'actif et du passif de la Fondation.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des jugements, à des estimations et à des hypothèses ayant une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice.

Le contexte économique n'a pas eu d'incidences importantes sur les jugements posés ainsi que sur les estimations et hypothèses formulées par la direction aux fins de l'établissement des états financiers.

NOTE 2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Monnaie de présentation et monnaie fonctionnelle

Ces états financiers sont exprimés en dollars canadiens, cette monnaie étant également la monnaie fonctionnelle de la Fondation. Les chiffres présentés dans les tableaux des notes complémentaires sont en milliers de dollars, sauf indication contraire. Le symbole k\$ est utilisé pour désigner les milliers de dollars.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Comptabilité par fonds

La Fondation comptabilise ses activités selon les trois fonds suivants :

- Le Fonds de revenus présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'octroi de bourses, prix et dons et à l'administration de la Fondation;
- Le Fonds de capital présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la constitution d'un capital aux fins de l'attribution de bourses, prix et dons. Ce fonds représente le fonds de dotation de la Fondation;
- Le Fonds affecté – Grands donateurs présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux fonds capitalisés créés par des membres et clients Desjardins afin de réaliser des engagements philanthropiques pour des causes déterminées par ces créateurs de fonds. Certains des apports comptabilisés dans ces fonds constituent des dotations.

NOTE 2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits

Les apports du Fonds de revenus sont comptabilisés selon la méthode du report, c'est-à-dire que les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées, alors que les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports du Fonds de capital et du Fonds affecté – Grands donateurs sont grevés d'affectations externes et sont constatés comme produits aux résultats de chacun de ces fonds conformément à la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Dans le Fonds de revenus, les revenus de placement comprennent des revenus d'intérêts et de distributions, ainsi que les variations de juste valeur des fonds négociés en bourse Desjardins (FNB).

Dans le Fonds affecté – Grands donateurs, les revenus de placement comprennent des revenus de dividendes, d'intérêts et de distributions, les variations de juste valeur des fonds communs de placement et des actions de sociétés cotées en bourses, ainsi que la variation de la valeur de rachat des polices d'assurance vie.

Les revenus de dividendes, d'intérêts et de distributions, sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Actif net

L'actif net de la Fondation est présenté et comptabilisé comme suit :

- Non affecté : L'actif net non affecté représente les apports non affectés après déduction des charges;
- Grevé d'affectations d'origine externe : L'actif net grevé d'affectations d'origine externe représente la portion de l'actif net qui est grevée d'une obligation imposée depuis l'extérieur de l'organisme d'utiliser les sommes d'une façon prescrite;
- Dotation : L'actif net – Dotation représente la portion de l'actif net qui doit être conservée en permanence en vertu d'affectations externes par lesquelles les donateurs imposent à la Fondation de maintenir en permanence les ressources attribuées.

Instruments financiers

Comptabilisation et évaluation

La Fondation évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers provenant d'opérations non conclues avec des apparentés à la juste valeur et ceux provenant d'opérations conclues avec des apparentés au coût ou à la juste valeur selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers provenant d'opérations non conclues avec des apparentés au coût amorti et ceux provenant d'opérations conclues avec des apparentés selon la méthode du coût, à l'exception des placements qui ont été initialement désignés à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût amorti se composent de certains débiteurs. Les actifs financiers provenant d'opérations conclues avec des apparentés qui sont évalués selon la méthode du coût se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de certains débiteurs.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des fonds communs de placement, des FNB et des actions de sociétés cotées sur un marché actif.

Les passifs financiers évalués au coût amorti ou selon la méthode du coût se composent des créditeurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût amorti ou selon la méthode du coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

NOTE 2 – PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse, des bons du trésor, des certificats de dépôts, des chèques et autres éléments en circulation.

Dons de polices d'assurance vie

La Fondation peut recevoir des dons sous forme de polices d'assurance vie pour lesquelles elle est désignée comme titulaire et bénéficiaire du contrat d'assurance vie. À chaque date de clôture, un actif correspondant à la valeur de rachat de la police d'assurance vie est comptabilisé et les augmentations de cette valeur de rachat sont comptabilisées à titre d'apport de l'exercice.

Dons par legs testamentaire

La Fondation peut recevoir des dons par legs testamentaire. Ces legs sont remis à la Fondation à la suite du décès du donateur, généralement au fur et à mesure de la liquidation du patrimoine successoral de ce dernier. En raison de l'incertitude en ce qui a trait au moment de la réception ainsi qu'aux montants qui seront effectivement reçus par la Fondation, les dons à recevoir sous forme de legs testamentaire sont généralement comptabilisés lorsqu'ils sont effectivement acceptés et reçus par la Fondation.

NOTE 3 – PLACEMENTS

Les placements se détaillent comme suit :

	2023	2022
Fonds de capital		
Fonds négociés en bourse - Actions	14 721 \$	14 154 \$
Fonds négociés en bourse - Obligations	36 603	31 868
Total des placements dans le Fonds de capital	51 324 \$	46 022 \$
Fonds affecté - Grands donateurs		
Fonds négociés en bourse - Actions	80 \$	61 \$
Fonds négociés en bourse - Obligations	201	138
Fonds communs de placements - Actions	13 649	9 054
Fonds communs de placements - Obligations	13 375	8 712
Fonds communs de placements - Actions et obligations	3 042	2 647
Actions de sociétés cotées en bourses	585	534
Valeur de rachat des polices d'assurance vie	648	422
Total des placements dans le Fonds affecté - Grands donateurs	31 580 \$	21 568 \$
Total des placements	82 904 \$	67 590 \$

NOTE 4 – APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des sommes reçues afin de couvrir des charges futures spécifiques du Fonds de revenu qui n'ont pas encore été engagées à la date de clôture. Le tableau suivant présente les variations des apports reportés :

Appports reportés afférents aux initiatives visant

	la réussite éducative		le rayonnement du modèle coopératif		Total des apports reportés	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Solde au début de l'exercice	204 \$	178 \$	19 \$	50 \$	223 \$	228 \$
PLUS : Montants encaissés au cours de l'exercice	603	75	—	—	603	75
MOINS : Montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice	(559)	(49)	(19)	(31)	(578)	(80)
Solde à la fin de l'exercice	248 \$	204 \$	— \$	19 \$	248 \$	223 \$

NOTE 5 – PRODUITS

Fonds affecté – Grands donateurs

La répartition des produits du Fonds affecté – Grands donateurs entre les dotations et les apports affectés se détaille comme suit :

	2023			2022		
	Dotations	Apports affectés	Total	Dotations	Apports affectés	Total
Revenus (pertes) de placement	— \$	2 832 \$	2 832 \$	— \$	(992) \$	(992) \$
Dons	1 123	5 532	6 655	4 471	5 271	9 742
	1 123 \$	8 364 \$	9 487 \$	4 471 \$	4 279 \$	8 750 \$

Dotations

Le tableau suivant présente le total des produits de l'exercice qui constituent des dotations, ainsi que les fonds dans lesquels ces dotations ont été comptabilisées :

	2023			2022		
	Fonds de capital	Fonds affecté - Grands donateurs	Total	Fonds de capital	Fonds affecté - Grands donateurs	Total
Dons	— \$	1 123 \$	1 123 \$	— \$	4 471 \$	4 471 \$

NOTE 5 – PRODUITS (suite)

Revenus de placement

Les revenus de placement se détaillent comme suit :

	2023	2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Revenus d'intérêts	291 \$	71 \$
Fonds négociés en bourse Desjardins (FNB)		
Revenus de distributions	2 130	1 389
Variation de la juste valeur	2 148	(6 922)
	4 278 \$	(5 533) \$
Fonds communs de placement		
Revenus de distributions	657	394
Variation de la juste valeur	1 596	(1 720)
	2 253 \$	(1 326) \$
Actions de sociétés cotées en bourses		
Revenus de dividendes	12	11
Variation de la juste valeur	66	(115)
	78 \$	(104) \$
Valeur de rachat des polices d'assurance vie		
Variation de la valeur de rachat	226	422
	226 \$	422 \$
Obligations		
Pertes sur disposition	—	(4)
	— \$	(4) \$
Total des revenus (pertes) de placement	7 126 \$	(6 474) \$

NOTE 6 – ACTIF NET DU FONDS AFFECTÉ – GRANDS DONATEURS

La Fondation a procédé, au 31 décembre 2023, à un virement de 19,0 M\$ de l'actif net – Dotation vers l'actif net – Grevé d'affectations d'origine externe du Fonds affecté – Grands donateurs. Ce virement découle de l'entrée en vigueur d'une nouvelle politique de distribution annuelle des Fonds philanthropiques Desjardins à compter de 2024, laquelle a été communiquée aux titulaires au cours de l'exercice et permettra notamment une plus grande flexibilité pour adapter annuellement le taux de distribution des Fonds philanthropiques afin de maximiser sur le long terme les versements aux organismes bénéficiaires.

NOTE 7 – OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES PARTIES APPARENTÉES

La Fondation est apparentée à la Fédération des caisses Desjardins du Québec (la Fédération) du fait que les membres de son conseil d'administration siègent également au conseil d'administration de la Fédération. La Fédération fait partie des entités du Mouvement des caisses Desjardins (Mouvement Desjardins).

Les opérations et les soldes à la fin de l'exercice se détaillent comme suit :

	2023				2022			
	Fédération	Caisses Desjardins	Autres apparentés	Total	Fédération	Caisses Desjardins	Autres apparentés	Total
État des résultats								
Revenus (pertes) de placement	— \$	73 \$	6 741 \$	6 814 \$	— \$	20 \$	(6 814) \$	(6 794) \$
Dons	3 406	464	741	4 611	3 386	378	751	4 515
Autres charges	257	1	220	478	—	1	175	176
Bilan								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	— \$	2 757 \$	3 878 \$	6 635 \$	— \$	3 408 \$	4 709 \$	8 117 \$
Débiteurs	—	—	177	177	—	—	165	165
Placements	—	—	81 670	81 670	—	—	66 633	66 633
Créditeurs	146	—	—	146	—	—	—	—
Apports reportés	—	—	—	—	—	—	19	19

La Fondation bénéficie du soutien de la Fédération, qui assume l'ensemble des frais d'administration rattachés à ses activités pour les exercices financiers 2023 et 2022. Toutefois, la Fondation prélève annuellement un pourcentage sur la valeur de l'actif des Fonds affecté – Grands donateurs afin de couvrir une portion des frais d'administration de ces fonds et cette somme est versée à la Fédération pour rembourser une partie des frais assumés par celle-ci. Les frais payés par la Fédération, nets des montants qui lui ont été remboursés par la Fondation se détaillent comme suit :

	2023	2022
Frais payés par la Fédération pour la Fondation	1 858 \$	1 809 \$

La gestion des portefeuilles de placement de la Fondation est confiée à des entités du Mouvement Desjardins.

Les opérations avec les parties apparentées ont été conclues dans le cours normal des activités. Elles ont été mesurées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties, à l'exception des instruments financiers contractés dans une opération entre apparentés qui sont évalués au coût ou à la juste valeur selon le cas.

NOTE 8 – GESTION DES RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, La Fondation est exposée à différents risques découlant des instruments financiers, notamment le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de pertes découlant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles figurant ou non au bilan.

Les principaux risques de crédit pour la Fondation sont liés aux débiteurs et aux placements. La Fondation s'est dotée d'une politique de placement dont les objectifs sont de :

- Maximiser les revenus de placement du portefeuille tout en visant une appréciation modérée de capital à long terme;
- Définir la répartition d'actifs de placement pour permettre une saine diversification;
- Adopter des normes régissant l'admissibilité des firmes de courtage en valeurs mobilières à revenus fixes;
- Intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la majorité de ses placements, tout en visant une empreinte carbonique plus faible que l'indice de référence.

Des contrôles et des mécanismes d'information sont mis en œuvre afin de s'assurer qu'il n'y a pas violation de la politique de placement.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de perte résultant d'une variation de la juste valeur d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les écarts de crédit et leur volatilité.

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt et au risque de prix en raison de ses activités de placement.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de ses placements en fonds communs de placement et en FNB d'obligations qui l'assujettissent à un risque de juste valeur.

Risque de prix

Le risque de prix correspond à la perte potentielle résultant d'une variation de la valeur marchande d'actifs ne résultant pas d'une fluctuation des taux d'intérêt, du taux de change ou de la qualité de crédit de la contrepartie.

La Fondation est exposée au risque de prix en raison de ses placements dans des fonds communs de placement, dans des FNB et en actions de sociétés cotées en bourses sur un marché actif.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque lié à la capacité de la Fondation de réunir les fonds nécessaires (par augmentation du passif ou conversion de l'actif) pour faire face à une obligation financière figurant ou non au bilan.

La Fondation est exposée à ce risque uniquement à l'égard de ses créiteurs. Elle gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement convertis en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

NOTE 9 – LEGS TESTAMENTAIRE

Au 31 décembre 2023, aucun legs testamentaire à recevoir n'est comptabilisé à titre d'actif en raison de l'incertitude en ce qui a trait au moment de la réception ainsi qu'aux montants qui seront effectivement acceptés et reçus par la Fondation (un legs à recevoir de 300 k\$ était comptabilisé au 31 décembre 2022). Les montants qui seront remis à la Fondation au cours des prochaines années en lien avec les legs à recevoir qui n'ont pas été comptabilisés à l'actif pourraient aller de plusieurs dizaines de millions de dollars à plus d'une centaine de millions de dollars. Ces montants seront remis à la Fondation au fur et à mesure de la liquidation du patrimoine successoral des donateurs. La Fondation prévoit que ces legs auront une incidence significative sur sa situation financière au cours des prochaines années.